



Programme du prochain séminaire de l'Institut de Formation Politique

Date : 26, 27 et 28 octobre 2007 / Lieu : Paris

www.ifpfrance.org

Vendredi 26

18h30 : Accueil des participants

19h00 : Présentation des organisateurs et des participants.

19h30 : Fabrice Madouas, rédacteur en chef adjoint à Valeurs Actuelles
« L'influence de l'extrême gauche dans les médias »

Samedi 27

CONVICTIONS

9h00 : « **La TVA sociale : idée géniale ou nouvelle supercherie ?** »
Jean-Louis Caccamo, maître de Conférence à l'Université de Perpignan

11h00 : « **Qu'est-ce qu'être de droite aujourd'hui ?** »
Catherine Rouvier, professeur de science politique à l'Université Paris XI

ARGUMENTATION

14h30 : « **Convaincre ses interlocuteurs** » (art oratoire et rhétorique)
Jean Martinez, Avocat, premier prix d'éloquence de Sciences Po

15h30 : Exercices pratiques. Joutes oratoires.

19h30 : Dîner débat avec Alexandre Del Valle, chercheur en géopolitique
« La Turquie dans l'Union européenne, cheval de Troie islamiste ? »
Open Bar

Dimanche 28*

ACTION

9h00 : **Cas pratique. Se présenter à des élections universitaires.**
Alexandre Pesey, délégué général de l'Institut de Formation Politique

11h00 : **Traduire ses valeurs dans l'action**

- Le cas d'un groupe d'action : **Béatrice Bourges**, Fondatrice de l'Association pour la protection de l'enfance
- Le cas d'un groupe de pression : **Benoîte Taffin**, Porte-parole de **Contribuables Associés**
- Le cas d'un conseiller politique : **Yorick de Mombynes**, conseiller technique auprès du Premier ministre.

Déjeuner

MOTIVATION

14h30 -16h00 : Entretiens individualisés

16h00 : 2 minutes pour convaincre

16h45 : Pot final

Inscription

⑨ Je souhaite participer au séminaire de l'IFP*

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone : Courriel :

Etudes : Etablissement : Date de naissance :

Bulletin d'inscription et chèque de 45 euros à retourner avant le 20 octobre à l'IFP, 158 avenue du Maine, 75014 Paris.

* Sous réserve des places disponibles. Les frais d'inscription sont de 45 euros. Ils couvrent le logement (2 étudiants par chambre), les repas et les cours. Pour les candidats venant de province, les frais de transport sont pris en charge par l'IFP à hauteur de 50% sur présentation d'un justificatif (Plafond de remboursement : 50 euros).